

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2014

---

RÉFORME FERROVIAIRE - (N° 1468)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° CD301

présenté par

M. Pancher, M. Demilly, M. Favennec et M. Fromantin

-----

### ARTICLE 4

Rédiger ainsi l'alinéa 14 :

« 7° le deuxième alinéa de l'article L.2132-7 est supprimé. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence